
PARLEMENT WALLON

SESSION 2014-2015

9 JANVIER 2015

PROJET DE DÉCRET

relatif aux implantations commerciales

AMENDEMENT

proposé par

Mme Dock, MM. Evrard, Jeholet et Dodrimont

PROJET DE DÉCRET

relatif aux implantations commerciales

AMENDEMENT

L'article 35 du projet de décret relatif aux implantations commerciales est complété par la phrase « Un compte-rendu non décisionnel de la concertation est dressé par le fonctionnaire des implantations commerciales. ».

JUSTIFICATION

Il est proposé que la concertation soit actée dans un procès-verbal assuré par le FIC. Ce PV est d'une portée indicative et sera versé aux pièces du dossier.

M. DOCK

Y. EVRARD

P.-Y. JEHOLET

PH. DODRIMONT